

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON :
MARGUERITTES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N°018/2023

Objet : Marché public – MAPA 2023-03 - Maitrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2023-2026 - Attribution

Le Maire de Manduel

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique constitué de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,

Vu la procédure de mise en concurrence publiée sur le profil acheteur de la commune, sur un journal d'annonces légales, sur le site internet de la commune,

Vu l'avis de la commission finances et commande publique du 14 juin 2023,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par les services communaux,

Considérant les besoins communaux en la matière,

Décide

Article 1^{er} : De signer le marché public avec le bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie, situé 4 rue de la bergerie à Aiès. Les taux de rémunération sont les suivants :

Tranche	Désignation	Montant estimé TTC des travaux	Taux de rémunération du Maître d'œuvre
TF	Maitrise d'œuvre programme Inondations 2023-2024	1 000 000	4.30%
TO 1	Maitrise d'œuvre programmation 2024-2025 : place Bellecroix, rue du Fort, place Etienne Borne, et rue Colbert et Beusoleil	650 000	4.90%
TO 2	Maitrise d'œuvre programme 2025	350 000	5.86%

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Madame la Préfète du Gard.

Fait à Manduel, le 15 juin 2023

Publiée : **15 JUIN 2023**

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

